

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 15 septembre 2014 à 19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-09-185

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 août 2014 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Règlement 129-2014 - Modifiant le règlement de zonage #060-2006 afin d'ajouter le groupe RÉCRÉATION I (lettre f) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone R-05; de permettre l'usage de COMMERCE II (lettre i) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone A-01; de modifier la localisation d'une construction d'un bâtiment accessoire dans la zone V-3 et de réviser les dimensions des bâtiments accessoires dans les zones HABITATION, AGRICOLES ET VILLÉGIATURE et ce, sur tout le territoire de la Municipalité de Pierreville (*Projet final*)
07. Dénéigement des stationnements – Secteur Notre-Dame –Prise en considération des soumissions reçues ;
08. Avis de motion – Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource en fixant des normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité et s'appliquant à l'ensemble du territoire de la municipalité ;
09. Entente Chemins Landry et Bibeau
10. Rues Alice et Martel – Mandater l'ingénieure de la MRC de Nicolet-Yamaska ;
11. Aménagement – Autorisation d'achat de bulbes ;
12. Parc Lafrenière, rue Ally – Inauguration ;
13. Bandes de patinoire, secteur Notre-Dame – Autorisation d'achat ;
14. Balançoires, secteur Notre-Dame – Modification de la résolution 2014-05-112 ;
15. Journal L'Annonceur – Espace publicitaire pour le Bas Saint-François en affaires ;
16. Carrefour Action municipale et famille – Renouvellement d'adhésion ;
17. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 août 2014 ;
18. Varia ;
19. Documents déposés ;
20. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
21. Période de questions ;
22. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 AOÛT 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *18 août 2014*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2014-09-186

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du *18 août 2014* et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 12 septembre 2014 ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-09-187

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Lyne Bertrand*, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2014.

Lyne Bertrand,
Adjointe aux finances

Déboursés directs

1	4476	Production du Lac St-Pierre - 1er vers sub Festival Western - R.2014-08-180	1 000.00 \$
2	4477	CCICQ - Renouveau adhésion 2014-2015 - R.2014-08-181	235.00 \$
3	4478	Centre d'entraide de Pierreville - Contribution financière - R.2014-08-182	200.00 \$
4	4479	Fondation Québécoise du cancer - Don - R.2014-08-183	100.00 \$
5	4480	Desmarais Éric - Aide financière "La rentrée en fête" - R.2014-08-179	1 500.00 \$
6	4481	Centre récréatif St-Guillaume - Inscription 5 équipes tournoi soccer	250.00 \$
7	4482	Coulombe Maxim - Entraîneur de soccer	105.00 \$
8	4483	Courchesne Clovis - Entraîneur de soccer	375.00 \$
9	4484	Courchesne Sylvain - Entraîneur de soccer	420.00 \$
10	4485	Descheneaux Michaël - Entraîneur de soccer	315.00 \$
11	4486	Desmarais Joé - Entraîneur de soccer	330.00 \$
12	4487	Desmarais Jérémy - Entraîneur de soccer	390.00 \$
13	4488	Desmarais Yanick - Entraîneur de soccer	420.00 \$
14	4489	Desmarais Zac - Entraîneur de soccer	150.00 \$
15	4490	Donahue Martin - Entraîneur de soccer	375.00 \$
16	4491	Donahue Philippe - Juge de ligne au soccer	180.00 \$
17	4492	Lévis Frédéric - Entraîneur de soccer	210.00 \$
18	4493	Desbiens Claude, Bombardier Suzanne - Remboursement de taxes	60.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			6 615.00 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de août	5.25 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux - Bottes de travail	149.45 \$
6		Sylvain Bardier - Cellulaire de juillet et août	100.00 \$
7		Richard Fontaine - Cellulaire de juillet et août	100.00 \$
8		Éric Traversy - Cellulaire de juillet et août	100.00 \$
9		François Roy -	
10		Laurie Justras - Déplacement de juillet et août	203.50 \$
Sous-total des factures déjà payées			454.70 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Août	1 616.83 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame août	63.18 \$
3		Hydro-Québec - Août	4 588.04 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. août	10 582.68 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. août	4 520.07 \$
6		Sogetel - Internet bibliothèque août	18.34 \$
7		SSQ - Fond de retraite remise de juillet	3 426.39 \$
8		Télus Mobilité - Juillet et août maire et dg	114.98 \$
9		Visa Desjardins - Frais de déplacement, vis galvanisées ctre comm,	1 038.12 \$

	2 pneus F250	
Sous-total des factures déjà payées		25 968.63 \$

Fournisseurs

			- \$
1	4494	9253-4015 Québec inc (David Bailey) - Fauchage des routes	1 894.78 \$
2	4495	Boisvert Lyne - Frais de déplacements août	30.00 \$
3	4496	Buropro - Lecture compteur	370.09 \$
4	4497	Champagne Jean-Paul - 9e versement location garage - R.2013-01-019	250.00 \$
5	4498	Descoteaux André - Déplacements de août	124.00 \$
6	4499	Dépanneur Pierreville - Essence	283.36 \$
7	4500	Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel	289.89 \$
8	4501	Emco - Pièces pour aqueduc, 1 fontaine murale en acier, 1 toilette ctre comm	798.37 \$
9	4502	Équipements Raydan - Location fusil et pompe peinturer marche en acier au parc et affutage lame	749.07 \$
10	4503	Financière banque nationale inc - Intérêts et capital règlement 010-2003 émissaire marin	35 745.28 \$
11	4504	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation	52.00 \$
12	4505	Groupe Info Plus - Clé USB et disque dur amovible	157.49 \$
13	4506	Joyal Alain - Nettoyer, laver et cirer auto cause arbre dans un parc	80.00 \$
14	4507	Jean-Paul Blanchard et fils - Service de conteneur 2014-09 et 2014-10	395.44 \$
15	4508	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	207.52 \$
16	4509	Les entreprises d'électricité D A - 4 interventions	472.95 \$
17	4510	Lyne Bertrand/petite caisse - Biens non durable, frais de poste, chargeurs cell & matériel de soccer	182.00 \$
18	4511	Martech - 1 panneau de signalisation "50" et 2 décalques	143.72 \$
19	4512	Mégaburo - Fournitures de bureau	442.22 \$
20	4513	Néopost Canada - Meter de 11/14 à 01/15 et frais de poste	172.63 \$
21	4514/4515	Patrick Morin - Fournitures diverses	1 206.01 \$
22	4516	Portes de garage Courchesne - Porte 6' X 81" chalet des loisirs ND - R.2014-06-129	1 368.20 \$
23	4517	Prodec équipements sanitaires - Station de changement de couches	250.47 \$
24	4518	RIGIDBNY - 9e quote-part Régie des déchets	5 312.50 \$
25	4519	RGMR du Bas St-François - 9e quote-part Régie des déchets	7 716.50 \$
26	4520	Rouillard & frères inc - Fournitures	57.77 \$
27	4521	RREMQ - Fond de retraite ajustement remises de janvier à juin inclusivement part employeur	1 465.00 \$
28	4522	St-Pierre sport de Sorel - 1 gilet d'entraîneur de soccer	50.00 \$
Sous-total des factures à payer			60 267.26 \$

Total des factures du mois	93 305.59 \$
-----------------------------------	---------------------

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h47 et se termine à 19h55.

06. RÈGLEMENT 129-2014 - Modifiant le règlement de zonage #060-2006 afin d'ajouter le groupe RÉCRÉATION I (lettre f) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone R-05; de permettre l'usage de COMMERCE II (lettre i) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone A-01; de modifier la localisation d'une construction d'un bâtiment accessoire dans la zone V-3 et de réviser les dimensions des bâtiments accessoires dans les zones HABITATION, AGRICOLES ET VILLÉGIATURE et ce, sur tout le territoire de la Municipalité de Pierreville (*Projet final*)

CONSIDÉRANT qu'il est devenu nécessaire de procéder à la modification de notre règlement de zonage #060-2006 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement demande un ajout du groupe RÉCRÉATION I (lettre f) dans la zone R-05 ;

CONSIDÉRANT que dans le groupe COMMERCE II, l'alinéa i, doit être ajouté à la grille ;

CONSIDÉRANT qu'il faut modifier la localisation d'une construction d'un bâtiment accessoire dans la zone V-3 ;

CONSIDÉRANT qu'il faut réviser les dimensions des bâtiments accessoires dans les zones HABITATION, AGRICOLE ET VILLÉGIATURE sur tout le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance régulière du 9 juin 2014;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été présenté et adopté lors de la séance régulière du 9 juin 2014 ;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation publique s'est tenue le mercredi 25 juin 2014, à 19h00, à la salle du conseil, situé au 26, rue Ally ;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de règlement et ce, sans modification au premier projet a été présenté et adopté lors de la séance régulière du 14 juillet 2014 ;

CONSIDÉRANT que les citoyens, concernés par ces changements, avaient jusqu'au 21 août 2014 pour se prévaloir d'une demande de participation à un référendum et qu'aucun citoyen, concerné par ces changements, ne s'est manifesté ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'adoption du projet final et ce, sans modification au second projet présenté ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-09-188

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le « *Règlement 129-2014 - Modifiant le règlement de zonage #060-2006 afin d'ajouter le groupe RÉCRÉATION I (lettre f) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone R-05; de permettre l'usage de COMMERCE II (lettre i) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone A-01; de modifier la localisation d'une construction d'un bâtiment accessoire dans la zone V-3 et de réviser les dimensions des bâtiments accessoires dans les zones HABITATION, AGRICOLES ET VILLÉGIATURE et ce, sur tout le territoire de la Municipalité de Pierreville* » soit et est adopté.

07. DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS – Secteur Notre-Dame – Prise en considération des soumissions reçues

CONSIDÉRANT la décision des membres du présent conseil, tel que mentionné dans la résolution 2014-07-155, à procéder par invitation à soumissionner pour les différents espaces à déneiger dans le secteur de Notre-Dame, à savoir :

- Stationnement de l'église ;
- Usine d'épuration sur toute sa longueur ;
- Entrée et côté de la salle municipale – 6, rue Daneau ;
- Stationnement du bureau et/ou bibliothèque et entrée de secours à l'arrière – 48, rue Principale ;
- Coin de la rue Desmarais et de la rue Principale ;
- Bornes fontaines (quantité 11)

CONSIDÉRANT la soumission reçue pour un contrat de trois (3) années :

<i>Normand Bardier</i>	<i>Année 2014-2015</i>	<i>5 000\$ (taxes en sus)</i>
	<i>Année 2015-2016</i>	<i>5 500\$ (taxes en sus)</i>
	<i>Année 2016-2017</i>	<i>6 000\$ (taxes en sus)</i>

EN CONSÉQUENCE,

2014-09-189

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour le déneigement des stationnements du secteur Notre-Dame, au seul soumissionnaire, soit Monsieur *NORMAND BARDIER*, pour une durée de trois (3) ans, au coût total de 16 500\$ (taxes en sus) tel que détaillé ci-haut.

08. AVIS DE MOTION – Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource en fixant les normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité et s'appliquant à l'ensemble du territoire de la municipalité

2014-09-190

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Michel Bélisle* à l'effet qu'à une séance du présent conseil sera présenté pour adoption un règlement régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource en fixant les normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité et s'appliquant à l'ensemble du territoire de la municipalité.

09. ENTENTE CHEMINS LANDRY ET BIBEAU

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains selon la loi sur les compétences municipales (L.R.Q. chapitre C-47.1, article 70);

CONSIDÉRANT qu'une voie privée n'appartient pas à la Municipalité de Pierreville et celle-ci ne peut être tenue responsable de quelque dommage que ce soit;

CONSIDÉRANT que les propriétaires ayant acceptés l'entente signent l'Annexe « A », celle-ci fera partie intégrante du règlement afin d'officialiser ce projet;

CONSIDÉRANT que les propriétaires de terrains sur les chemins Landry et Bibeau doivent se nommer un responsable pour les représenter dans les discussions avec la municipalité. De plus, cette personne élue par les résidents devra fournir ses coordonnées;

CONSIDÉRANT que la gestion des projets d'entretien et d'amélioration sera laissée à la discrétion de la personne responsable;

CONSIDÉRANT que seule l'administration des coûts de ces travaux sera effectuée par la Municipalité de Pierreville;

CONSIDÉRANT que les dépenses inhérentes à l'entretien des chemins seront réparties à parts égales entre les propriétaires au moyen d'une taxe spéciale de secteur sauf pour les terrains 40-41-43, chemin Landry et les terrains 1 et 2, chemin Bibeau qui en seront exemptées;

CONSIDÉRANT que cette entente sera d'une durée de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE,

2014-09-191

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité de Pierreville financera les travaux conformément à la soumission de travaux d'asphaltage de l'entreprise *PAVAGE 132 INC.*, datée du 26 août 2014 au coût de 53 110\$ (taxes en sus) ;

QUE les coûts seront répartis sur une période de cinq (5) ans et facturés à l'aide d'une taxe spéciale sur chacun des comptes de taxes des immeubles des chemins Landry et Bibeau, sauf pour les 40-41-43, chemin Landry et les terrains 1 et 2, chemin Bibeau qui en sont exemptés;

QUE tout autres travaux sur ces chemins seront facturés annuellement en surplus du contrat alloué à *PAVAGE 132 Inc.*;

QUE la municipalité s'engage à installer des panneaux de signalisation mentionnant CHEMIN PRIVÉ aux extrémités des deux (2) chemins;

QU'ADVENANT des réparations du réseau d'eau, la municipalité s'engage à réparer les dommages à l'asphalte causés par les réparations du réseau;

QUE le déneigement restera la responsabilité des propriétaires et à leur charge.

10. RUES ALICE ET MARTEL – Mandater l'ingénieure de la MRC de Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT que nous voulons exécuter des travaux d'aqueduc, d'égout domestique et pluvial ainsi que de voirie sur les rues Alice et Martel ;

CONSIDÉRANT que nous devons poursuivre le plan d'intervention débuté depuis quelques années ;

CONSIDÉRANT que ces travaux seront effectués, conditionnellement à notre acceptation au programme sur la taxe d'accise et de la contribution du Québec (TECQ) ;

2014-09-192

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Madame Patricia Lefebvre, ingénieure à la MRC de Nicolet-Yamaska afin qu'elle nous fournisse une soumission pour la réalisation des relevés de terrain ainsi que la préparation des plans et devis pour les travaux d'aqueduc, d'égout domestique et pluvial ainsi que de voirie pour les rues Alice et Martel.

11. AMÉNAGEMENT – Autorisation d'achat de bulbes

CONSIDÉRANT qu'il nous faut embellir nos espaces verts afin de rendre nos parcs plus vivants au printemps ;

2014-09-193

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de bulbes pour un montant de 300\$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Aménagement bord de l'eau » 03 310 00 005*

12. PARC LAFRENIÈRE, rue Ally – Inauguration

CONSIDÉRANT que nous devons donner un nom au parc, sur lequel est situé l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT que nous voulons rendre le nom officiel par une inauguration avec les familles Lafrenière de notre municipalité, qui se tiendra le 11 octobre prochain;

2014-09-194

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité de Pierreville déboursera les frais du brunch et autres frais relatifs à l'événement pour un montant de ± 1 800\$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Autres divers – Parcs » 02 701 51 699*

13. BANDES DE PATINOIRE, secteur Notre-Dame – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT que certaines bandes de patinoires, secteur Notre-Dame, sont défraîchies et que d'autres sont totalement dégradées ;

CONSIDÉRANT que nous avons obtenu une contribution financière de 2 000\$ de Monsieur Steeve Desmarais des Productions du Lac St-Pierre, suite au Festival country qui s'est tenu en août dernier ;

CONSIDÉRANT que les Productions du Lac St-Pierre désirent que leur contribution financière soit réservée pour l'achat de bandes de patinoire du secteur Notre-Dame ;

2014-09-195

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de bandes à *UBALD FOREST & FILS 1994 LTEE* de La Visitation au coût de ± 6 000\$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Bandes patinoires ND » 03 310 00 032*

14. BALANÇOIRES, secteur Notre-Dame – Modification de la résolution 2014-05-112

CONSIDÉRANT que nous devons modifier la résolution 2014-05-14 puisqu'il manquait un montant de financement qui a été fourni par le tournoi de snout 2014 ;

2014-09-196

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de modifier la résolution 2014-05-112 ;

QUE cette résolution aurait dû se lire comme suit :

DE FINANCER l'achat de cette balançoire avec les surplus accumulés affectés soit la somme fournie par le Comité des Citoyennes N.D. +, au montant de 1 000\$ ainsi que la somme de 1 300\$ qui a été remis par les bénéfices générés par le tournoi de snout pour la saison 2013 et la somme de 1 790\$ qui a été remis par les bénéfices générés par le tournoi de snout pour la saison 2014 et ainsi le solde de la dépense sera financé par la somme d'argent remise par l'organisation des fêtes du Festival des neiges.

15. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire pour le Bas Saint-François en affaires

CONSIDÉRANT le cahier spécial que se prépare à publier le journal L'Annonneur dans le cadre du Bas Saint-François en affaires;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une bonne occasion pour encourager la population à l'achat local;

2014-09-197

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire, grandeur carte d'affaire couleur, au coût de 65\$ (taxes en sus), dans le cahier spécial Bas Saint-François en affaires.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention – organismes divers » 02 701 90 990*

16. CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – Renouvellement d'adhésion

CONSIDÉRANT que le Carrefour est un lieu unique de réflexion et de partage d'expériences municipales ayant une incidence sur le vécu des familles et des aînés ;

2014-09-198

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le renouvellement d'adhésion pour l'année 2014-2015 au coût de 81.06\$ (taxes incluses) ;

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Abonnement et adhésion » 02 110 00 494*

17. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 AOÛT 2014

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 août 2014 de la Municipalité de Pierreville.

18. VARIA

Rien n'a été rajouté, nous poursuivons la séance.

19. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 1. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS** – Résolution CA-2014-06-05/05 sur le service postal en milieu rural ;
- 2. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE** – Programme de la taxe sur l'essence (923 629\$) ;
- 3. MINISTÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** – Déclaration des tonnages résidentiels – Redistribution 2014 ;
- 4. MNISTÈRE DES TRANSPORTS** – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (37 837\$) ;
- 5. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS ST FRANÇOIS** – Procès-verbal du 25 août 2014, Rapports mensuels juillet et août 2014 (site d'enfouissement et centre de recyclage) ;
- 6. RÉGIE INTERMUNICIPAL DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS BÉCANCOUR NICOLET YAMASKA** – Procès-verbal du 19 août 2014

20. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher et Julie Gagnon, messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20h43 et se termine à 21h02.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-09-199

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h02.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale